

Collision avec des arbres lors d'un atterrissage en campagne

⁽¹⁾Sauf précision contraire, les heures figurant dans ce rapport sont exprimées en heure locale.

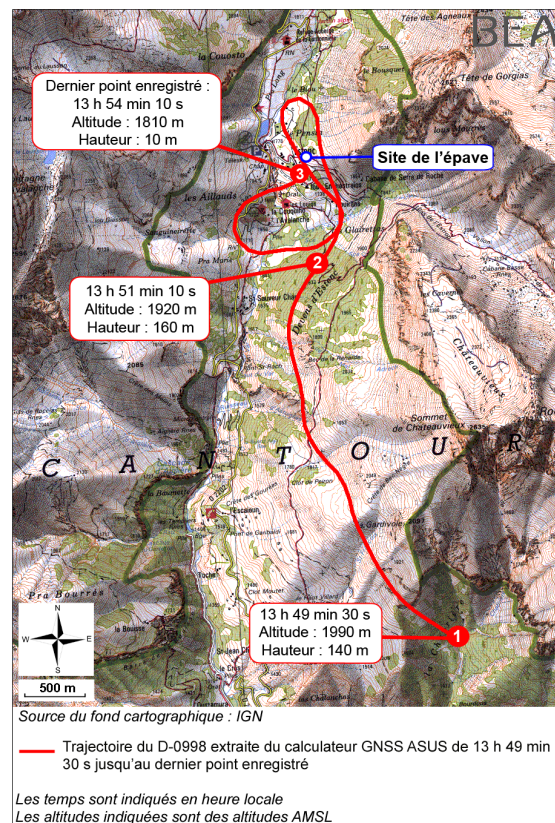
Aéronef	Planeur Alexander Schleicher ASW17 immatriculé D-0998
Date et heure	11 septembre 2013 à 13 h 55 ⁽¹⁾
Exploitant	Club
Lieu	Entraunes (06), altitude 1 810 m
Nature du vol	Aviation générale
Personne à bord	Pilote
Conséquences et dommages	Planeur détruit

1 - DÉROULEMENT DU VOL

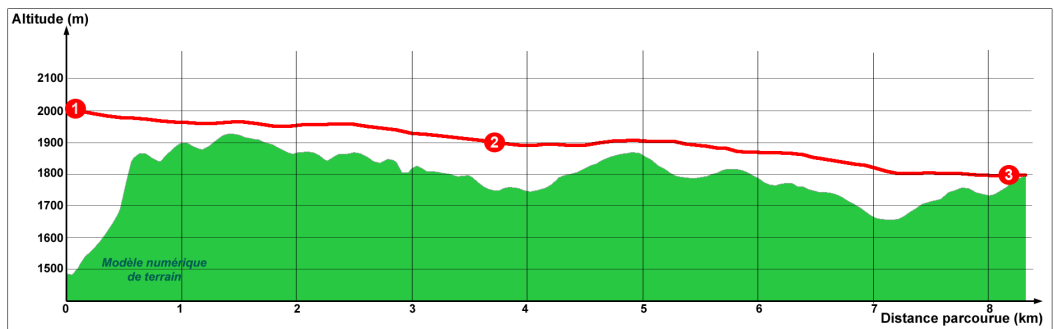
Le pilote décolle vers 12 h 25 de l'aérodrome de Fayence (83) pour un circuit vers le nord.

Il rencontre des conditions aérologiques défavorables et décide cependant de poursuivre le vol en espérant exploiter des ascendances près d'un relief situé sur sa trajectoire prévue. Il réalise que sa hauteur ne permet pas de franchir le relief situé devant lui en toute sécurité et décide de faire demi-tour. Puis, il estime que compte tenu des conditions aérologiques, sa hauteur est trop faible pour poursuivre le vol. Il décide d'atterrir en campagne.

Alors qu'il tente de rejoindre un champ qui lui semble approprié, le planeur heurte des arbres situés avant le champ.



Les enquêtes du BEA ont pour unique objectif l'amélioration de la sécurité aérienne et ne visent nullement à la détermination de fautes ou responsabilités.



2 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les conditions météorologiques sur le site de l'accident étaient les suivantes : vent du 150° pour 4 kt, visibilité supérieure à 10 km, BKN par cumulus moyennement développés dont la base était comprise entre 2 700 m et 3 000 m, légèrement au-dessus des crêtes environnantes. En surface, un régime de brise de vallée était établi. En altitude, au-dessus de 3 000 m, le flux était de secteur ouest à ouest/nord-ouest. La masse d'air avait un caractère convectif marqué et la nébulosité était en augmentation.

Le pilote totalisait environ 1 850 heures de vol en planeur et 900 heures en avion. Il avait également une expérience militaire d'environ 3 000 heures de vol. Il volait régulièrement depuis l'aérodrome de Fayence et y réalisait entre 60 et 80 heures par an. Il avait volé la veille et l'avant-veille et ne ressentait pas de fatigue. Il indique que les prévisions météorologiques l'ont amené à penser qu'il trouverait des ascendances le long des reliefs et qu'il n'a pas mis en doute cette hypothèse en rencontrant des conditions aérologiques défavorables, par excès de confiance.

Le champ le plus proche, reconnu pour un atterrissage en campagne et connu du pilote, est situé à Entrevaux (06), à une altitude de 450 m, et distant de plus de trente kilomètres du lieu de l'accident. C'est un champ recommandé par le club mais non répertorié dans le guide des aires de sécurité dans les Alpes.

L'ASW17 est un planeur performant dont la finesse est de 48.

3 - ENSEIGNEMENTS ET CONCLUSION

L'accident est dû à la décision du pilote de poursuivre le vol dans un environnement n'offrant pas de possibilité d'atterrissage en campagne. Cette décision est liée à un excès de confiance du pilote.